



Association Tervilloise du Nouvel Age

Association d'éducation populaire – Arrêté n° 57 – 504
Siège social : 21, rue Fabert – 57180 TERVILLE
Tél : 03.82.88.47.75. – courriel : atna57@gmail.com

Protocole Sanitaire

REGLES SANITAIRES A RESPECTER **PAR TOUS**

Limitation à 6 par groupe y compris l'accompagnateur

Si possible, éviter le co-voiturage

Avant et après la marche :

- Saluer à distance les membres du groupe, ne pas se serrer les mains ou s'embrasser
- Chaque participant est tenu d'apporter son gel hydro-alcoolique et ses propres bâtons
- et son masque chirurgical obligatoire dans toute la Moselle

Pendant la marche :

- les mesures de distanciation doivent être respectées obligatoirement. Entre chaque participant 1 m au repos, 2 m pendant l'activité
- Distanciation de 20 m minimum entre les groupes
- Ne pas prêter son matériel
- Apporter sa propre gourde/bouteille d'eau pour s'hydrater pendant la séance car il n'y aura pas de distribution d'eau collective.
- Pas de distribution collective de reconstituants solides